

Compte-rendu sommaire de la réunion du conseil municipal

(Exécution de l'art.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en séance ORDINAIRE

Le 6 Juin 2018 à 20 h 00

Décisions prises et questions débattues

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ENTEND la nouvelle présentation de Monsieur Godin du CDHU sur le Projet d'Aménagement de développement Durable (PADD) du PLU. Le Projet de Développement Durable ainsi présenté est conforme aux attentes de la commune et intègre les remarques mineures des PPA émises lors de la réunion de travail du 31/05/2018. Il n'appelle donc plus aucune observation des membres du Conseil Municipal.
- DECIDE de publier et d'ajouter à l'enquête publique prévue dans le cadre de l'élaboration du PLU, les dits plans d'alignement et leur projet d'abrogation.
- DECIDE d'attribuer une subvention de 200 euros à la section danse du collège de Bouilly.
- DÉCIDE de participer financièrement à la protection sociale complémentaire des agents de la Collectivité au titre du risque prévoyance.
- PRENDS ACTE de l'élaboration d'un Plan Départemental de la défense extérieure contre l'incendie.
- ARRETE la liste affouagère à 127 ayants droits.

Questions et informations diverses :

Monsieur le Maire :

- Informe

- Que le service inventaire et patrimoine de la Région Grand Est et TCM effectue une étude historique et architecturale des mairies. Le chargé de mission prendra contact avec la commune pour expliquer cette opération qui débouchera sur une exposition et une publication.
- Qu'il a reçu un courrier de remerciements du club VTT de mesnil Saint Loup pour le bon accueil qui leur a été réservé lors de sa randonnée annuelle.
- Que le dossier de mise en accessibilité du cimetière est en cours. Différents devis sont à l'étude. Dans un souci d'économie de plusieurs milliers d'euros, il souhaite mettre en place un chantier bénévole pour décaper la grève des allées du cimetière. La commune fera donc appel aux bonnes volontés pour quelques heures de travail. Une information sera distribuée en temps voulu.

Madame Brigitte Reynier

- Informe qu'officiellement la semaine d'école est revenue à 4 jours et qu'il n'y aura donc plus classe le mercredi matin. Les nouveaux horaires seront confirmés lors des prochains conseils d'école.

La séance a été levée à 21 heures 00

Sommeval, le 08/06/2018
Le Maire, André Billet

André Billet

